

**VILLE DE  
RIORGES**

N° 6\_2

OBJET :

**VIE ASSOCIATIVE ET ACTION  
CULTURELLE**

**APPROBATION D'UNE  
CONVENTION A PASSER AVEC  
BRIGITTE ET RONALD MULLER  
POUR L'ORGANISATION D'UNE  
EXPOSITION CONSACREE A  
L'ŒUVRE DE JEAN ROUPPERT  
DANS LE CADRE DE LA  
SAISON CULTURELLE**

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du 13 DECEMBRE 2018 - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 14 décembre 2018.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 27 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Valérie MACHON, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Andrée RICCETTI, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, Monique VIAL, *conseillers municipaux*.

*Absents avec excuses :*

Gilles CONVERT, Thierry ROLLET, Blandine LATHUILIERE, Elodie PINSARD-BARROCAL, Suzanne LACOTE, *conseillers municipaux*.

*Absent sans excuses :* Guy CONSTANT

*Secrétaire élue pour la durée de la session :* Pierre BARNET

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Gilles CONVERT Thierry ROLLET Blandine LATHUILIERE Elodie PINSARD-BARROCAL Suzanne LACOTE	Roland DEVIS Nabih NEJJAR Véronique MOUILLER Chantal LACOUR Monique VIAL

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir (Guy CONSTANT)

**VIE ASSOCIATIVE ET ACTION CULTURELLE**

**APPROBATION D'UNE CONVENTION A PASSER  
AVEC BRIGITTE ET RONALD MULLER  
POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION CONSACREE  
A L'ŒUVRE DE JEAN ROUPPERT  
DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE**

Véronique MOUILLER, adjointe, déléguée à l'action culturelle, expose à l'assemblée :

"Jean ROUPPERT, né en 1887 et décédé en 1979, était un dessinateur, peintre et sculpteur français. Originaire de Lorraine où il a vécu jusqu'en 1924, il a ensuite habité à Lyon puis à Saint-Alban-les-Eaux.

Brigitte MULLER, épouse de Ronald MULLER, est la petite nièce de Jean ROUPPERT. Le couple habite la maison de l'artiste située à Sait-Alban-les-Eaux et depuis 10 ans, fait revivre l'œuvre de l'artiste.

L'œuvre de l'artiste, constituée d'environ 9 000 dessins, aquarelles, gouaches et 500 sculptures, a fait l'objet de différentes expositions ces dernières années : Les Amis de Saint-Alban en 2007 au château de Beaulieu, dans des musées du Forez en 2008, acquisition de dessins par le Musée Déchelette en 2015, rétrospective des dessins en lien avec la Grande Guerre au Château de Bouthéon d'avril 2017 à janvier 2018, expositions et conférence prévues en 2019 au Musée Déchelette et en été à la Médiathèque de Roanne.

Six catalogues, avec des textes de Ronald MULLER, ont été édités en 2018 dans la collection L'artiste insolite Jean ROUPPERT (1887-1979) : Plages biographiques, Pensée illustrée sur la guerre, Les arts décoratifs, Paysages, L'art animalier, Caricatures.

Le château de Beaulieu est repéré pour ses rétrospectives de "prestige" organisées en partenariat avec le service culturel et mettant à l'honneur des artistes à la carrière notable ayant un lien avec le territoire local. C'est dans ce contexte que le couple MULLER a sollicité la ville de Riorges pour organiser cette exposition.

La rétrospective est intégrée à la saison culturelle de la ville, la mise à disposition du château de Beaulieu se fera donc à titre gratuit.

Différents temps forts seront proposés :

- l'inauguration : vendredi 14 juin 2019 à 18h ;
- deux visites à destination de tous publics ;
- des visites à destination des scolaires.

.../...

Afin de formaliser cette collaboration, une convention d'exposition doit être passée avec Brigitte et Ronald MULLER, permettant de définir les champs d'action de chacun :

- à la charge de Brigitte et Ronald MULLER : le choix des œuvres, l'accueil des différents publics et la surveillance de leur exposition, la diffusion des documents de communication, l'animation de visites à destination des scolaires et du grand public. Dans le cas de ventes, 10 % de leur valeur seraient reversés au CCAS de la Ville ;
- à la charge de la ville : l'installation, le vernissage, l'assurance de l'exposition, la création et l'impression de 200 affiches, la communication en direction du grand public, des média locaux et des scolaires."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve la convention à passer avec Brigitte et Ronald MULLER, dont le projet est joint à la présente délibération ;
2. autorise le maire à la signer.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 17 décembre 2018

Le Maire  
Jean-Luc CHERVIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20181213-6\_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2018

Affichage : 14/12/2018